

Nouveaux lieux enfants-parents

Depuis le 1er mars, la communauté de communes propose de nouvelles actions pour renforcer le lien parent-enfant :

Après la mise en place, en septembre 2022, de permanences dédiées aux parents (café des parents et mères roseaux/mamans solo), la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche renforce le dispositif avec :

- un Parentibulle itinérant, pour les parents, futurs-parents ou même grands-parents, qui peuvent venir accompagnés de leur enfant (0-6 ans)
- 4 permanences "ressource parentalité" par semaine dans 4 communes du territoire.

Ces actions ont pour objectif de renforcer le lien parent-enfant, de proposer un "répit parental" autour de lieux d'écoute bienveillante, d'orienter les parents vers des professionnels et services existants, de lutter contre les violences familiales, etc.

Publié le ven 17/03/2023 - 16:12